



## Déclaration au CSAD76 du 24 janvier 2023

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSAD76

Moins d'un an après la réélection du Président Macron, les attaques à l'égard des services publics et des citoyens les plus fragiles demeurent et ce CSA de Seine-Maritime est l'occasion de rappeler que le nouveau quinquennat poursuit sur la lignée de cinq ans de politiques éducatives désastreuses. Il aura en effet suffi de cinq années au ministre Blanquer et à tous ceux qui mettent en œuvre sa politique pour détruire le lycée et le caractère national du baccalauréat, pour supprimer des milliers de postes dans l'Education, pour casser les collectifs de travail, pour dégrader les conditions de travail de l'ensemble des personnels. Le nouveau ministre, sous couvert de bienveillance et arborant un style différent ne nous rend pas dupes sur les injonctions qu'il reçoit de l'Elysée. Les nouvelles du ministère sont inquiétantes et renforcent le sentiment que l'Education perd de plus en plus son caractère national. Un pilier de notre République, l'Ecole, est en train d'être liquidé sous nos yeux sous prétexte de modernité et surtout de volonté d'économies afin de livrer l'enseignement au privé. Les syndicats de la FSU rappellent que l'Ecole n'est pas une marchandise.

Point brûlant qui ne fait que renforcer la colère de la profession, la Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. Ces mesures sont brutales et injustes.

Rien ne justifie une telle réforme si ce n'est une obstination politique et idéologique, celle de faire porter sur les salarié·e·s, et non sur les plus riches, le financement de notre système de retraites. Les enseignant-e-s, épuisé-e-s par des conditions de travail dégradées, ne peuvent envisager de travailler plus longtemps.

De nombreuses pistes porteuses de progrès social existent : fin des allègements de cotisations sociales sans effet sur l'emploi, fin des cadeaux fiscaux aux plus riches, augmentation des cotisations retraite des salariés et des employeurs. Toutes balayées par le Gouvernement arc-bouté sur le recul de l'âge légal de départ.

Concernant les dotations en Seine Maritime les années se suivent et se ressemblent : les décisions prises dans notre Département illustrent parfaitement la réalité de la politique destructrice des services publics, avec une nouveauté dans le département : on masque l'économie de moyens en ne donnant plus la structure, sous prétexte d'accroître l'autonomie des établissements.

Dans les établissements seino-normands, on contraint des femmes à prendre des temps partiels pour échapper à des compléments de service ingérables – tout en les convainquant de prendre des HSA, étrangeté permise par un décret absurde, pour compenser la perte financière occasionnée, sans se soucier des conséquences sur leurs conditions de travail et sur leur pension de retraite.

La rentrée 2023 en Seine-Maritime se fera une fois de plus sous le signe des suppressions de postes.

La priorité qui avait été affichée pour le premier degré, n'est plus qu'un vague souvenir, en effet sous prétexte d'une diminution de la démographie, 99 ETP sont enlevés à la région. Même si notre département, lui, ne perd aucun poste dans le cadre d'un rééquilibrage des P/E des cinq départements, il n'en demeure pas moins que les conditions de travail des personnels ne seront pas améliorées, alors qu'elles se dégradent depuis plusieurs années. Cette "dotation" ne permettra pas la baisse significative des effectifs, la création de réseaux d'aide complets en nombre suffisant, la création de postes de remplaçant.e.s, d'ULIS afin d'accueillir tous les enfants notifiés en respectant la limite de 12 par dispositif.

De nombreux projets de fusions d'écoles sont en cours : comment justifier la fusion d'écoles maternelles et élémentaires en écoles primaires, si les locaux sont distants, si ce n'est que pour supprimer des postes de direction et à terme fermer d'autres classes en globalisant les effectifs.

Ces démarches vont encore compliquer la tâche des directrices et directeurs, rendant cette mission encore moins attractive, plus stressante et sujette à des abandons...

On nous annonce la présentation d'une nouvelle façon de gérer les remplacements, nous espérons que l'on ne va pas nous présenter une nouvelle application numérique qui ne pourra en aucun cas suppléer au manque de postes de remplaçants, manque récurrent depuis des années, ni nous faire perdre le travail de qualité et de proximité réalisé en circonscription.

Enfin, reste la question des évaluations d'écoles, qui inquiètent beaucoup les collègues par la surcharge de travail engendré que les 108h ne peuvent et ne doivent pas absorber et surtout la finalité de ces évaluations, dans le cadre de la généralisation de l'expérience marseillaise, qui amène à une mise en concurrence des écoles. La FSU-SNUipp continue de demander leur abandon.

Dans le second degré, les conséquences sont malheureusement connues : hausse des effectifs dans les classes qui sont déjà surchargées, fermetures d'options ou d'enseignements complémentaires, restriction de l'offre de formation, suppression des temps en effectifs allégés pour donner aux élèves le temps d'apprendre. Cela se traduira également par des pressions accentuées sur les professeur.e.s pour les contraindre à accepter toujours davantage d'heures supplémentaires, alors que la profession est déjà épuisée.

Tout cela se fait sans prendre en compte la situation humaine des collègues. Ainsi les inévitables et nombreuses mesures de carte scolaire risquent de conduire les collègues à être affectés très loin de leur établissement d'origine, voire sur une zone de remplacement... Quelle belle reconnaissance pour des collègues investis dans leur métier et dans leurs missions ! Nous pensons principalement, en raison des dernières annonces du Ministre sur BFM, aux professeur.e.s de technologie. Cette discipline se voit sacrifiée, sans texte réglementaire, au nom d'un soi-disant retour aux fondamentaux. Pour la Seine-Maritime c'est 700 heures supprimées et 40 ETP. Que vont devenir ces collègues ? Quel beau message envoyé pour encourager les vocations et donc les recrutements aux concours !

Quand l'académie, sur son site, met en avant la prise en compte de l'environnement et la volonté de diminuer l'empreinte carbone, ce sont des centaines d'agents en compléments de services qui utilisent leurs véhicules dans de nombreuses zones rurales ou semi urbaines, dépourvues de transports en communs. Dans

un contexte d'inflation sans précédent depuis 40 ans, le pouvoir d'achat des professeurs diminue de plus en plus et le métier n'est plus attractif.

En bout de course, ce sont évidemment les élèves qui sont les premières victimes de ces politiques délétères. Si les familles aisées tireront toujours leur épingle du jeu en faisant d'autres choix pour leurs enfants, les élèves les plus fragiles sont bien les grands perdants de ce jeu de dupes. Malgré un affichage racoleur sur de prétendus dispositifs de soutien et d'accompagnement, personne ne peut croire qu'on règlera la difficulté scolaire à coups d'heures de devoirs faits, de quart d'heure lecture ou encore de soutien par des professeurs des écoles dans les classes de sixième. C'est d'enseignement dont les élèves ont besoin, d'un enseignement assuré par des professeur.e.s formé.e.s, respecté.e.s et considéré.e.s, d'un enseignement prodigué dans des classes avec des effectifs raisonnables permettant d'individualiser et de prendre en compte la difficulté scolaire. Et quid de l'inclusion ? Les effectifs de plus en plus lourds ne peuvent la permettre dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, la FSU s'inquiète de la baisse drastique des heures de marge, notamment dans l'éducation prioritaire. Cela va se traduire par la suppression des postes des enseignants supplémentaires en REP+ et des dispositifs mis en place sur les réseaux. Quelle priorité à l'éducation prioritaire ? Des collèges sont particulièrement impactés et nos collègues se demandent quelle règle sera appliquée pour supprimer ces postes. Les REP+, avec 80 élèves en plus, perdent 75.75 heures d'enseignement. Les ruraux isolés ne sont pas mieux lotis : ils gagnent 92 élèves (pour 7 CLG) mais perdent 44h... Il s'agit donc bien des élèves les plus fragiles qui vont encore subir cette perte de moyens, y compris dans des établissements où le sureffectif chronique n'est pas pris en considération.

La revalorisation des personnels sans contrepartie n'est pas à l'ordre du jour malgré les promesses présidentielles. Nous alertons sur le nombre croissant de classes sans professeurs principaux. La FSU demande le doublement de l'ISOE afin de rendre plus attractive la fonction de PP.

Enfin, peu d'enseignant.e.s possèdent le permis D, ce qui leur permettrait de pouvoir arrondir leurs fins de mois difficiles dans un climat d'inflation en conduisant des bus scolaires. Vous comprendrez que cette fin de déclaration qui pourrait prendre la forme d'une boutade n'est que l'expression du mépris dont est victime la profession depuis maintenant de trop longues années.